Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et

du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 3 (1874)

Heft: 4

Rubrik: Chronique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 28.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

et si épineuse. — La nouvelle loi qui vient d'être promulguée sur l'instruction publique améliorera aussi de beaucoup la position de notre corps enseignant par l'augmentation des traitements des instituteurs. De cette amélioration matérielle découlera, je n'en doute pas, une heureuse influence pour notre société d'éducation valaisanne qui est appelée à faire beaucoup de bien.

Agréez, Monsieur le rédacteur, l'assurance de ma haute considération.

R. instituteur.

CHRONIQUE.

FRANCE. — C'est maintenant le moment où se célèbrent à Paris les messes solennelles des écoles. La société des instituteurs et des institutrices de la Seine a eu la sienne; plusieurs aussi ont été célébrées ou vont l'être au profit des caisses scolaires des arrondissements.

En nous annonçant celle qui a eu lieu à Saint-Eustache, le 19 de ce mois, au profit de la caisse des écoles du 9^{me} arrondissement, l'honorable maire, M. Carcenac, communique des renseignements intéressants sur la prospérité de la caisse du deuxième arrondissement et les améliorations qu'elle a permis d'entreprendre.

La caisse des écoles du deuxième arrondissement, qui a été fondée en 1849, a servi de modèle à toutes celles qui se sont constituées depuis dans les divers arrondissements de Paris. Sa situation florissante a permis d'introduire dans les écoles communales du 2^{me} arrondissement l'étude des langues vivantes. Huit professeurs, choisis avec soin, y enseignent aujourd'hui la langue allemande aux garçons et aux adultes hommes et l'anglais aux jeunes filles et aux adultes femmes. Plus de sept cents élèves prennent part à ces leçons.

« Nous avons pensé, écrit M. le maire, que dans le quartier du commerce et de l'industrie cet enseignement était de première nécessité; et, précisément parce que la France est restée en arrière des peuples du Nord sous le rapport des langues vivantes, nous avons considéré comme un devoir pour nous de pousser les jeunes générations dans ce sens. Nous croyons avoir réalisé là une bonne pensée et institué quelque chose d'utile pour le pays. Aussi avons-nous l'espoir que l'enseignement des langues vivantes sera adopté dans les autres arrondissements de Paris, comme l'a été notre caisse des écoles. »

On ne saurait recommander une œuvre plus méritoire, ni la recommander mieux.

— On annonce la mort de M. L.-C. Michel, ancien professeur au collège Chapital et aux cours normaux de l'Hôtel-de-Ville, auteur de nombreux ouvrages d'enseignement justement estimés.

Il est décédé à Dijon le 18 mars, à l'âge de 79 ans.

